



Communiqué de presse

Montpellier, Toulouse, le 21 décembre 2017

Assemblée plénière : la Région adopte un Plan d'actions pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes

Réunie en Assemblée plénière sous la présidence de Carole Delga le 20 décembre 2017, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée a adopté son 1^{er} Plan d'actions régional pour une égalité réelle entre les femmes et les hommes. Ce plan évolutif et élaboré selon une méthode participative s'inscrit dans la continuité de la Charte européenne pour l'égalité dans la vie locale signée en 2007 et en 2008 par les deux anciennes régions. Il se décline en 15 actions prioritaires pour la période 2017-2021.

« L'actualité nous rappelle chaque jour combien le chemin vers l'égalité réelle est encore long. C'est pourquoi la Région s'engage dans une politique volontariste qui franchit désormais un cap avec ce 1^{er} Plan Régional. Il porte l'ambition de progresser vers une égalité réelle en intégrant ces enjeux de manière transversale dans nos politiques régionales. La Région mettra en œuvre 15 actions prioritaires sur la période 2017-2021 pour remplir ces nouveaux engagements. Ils définissent notre priorité : créer toutes les conditions pour une réelle égalité professionnelle et contribuer activement à la lutte contre les violences sexistes. Parce qu'il reste beaucoup à faire pour rendre effective l'égalité entre les femmes et les hommes, la Région agit avec détermination. Nous nous battons pour une société plus juste, plus égalitaire et plus solidaire » a notamment souligné Carole Delga.

A travers ce plan, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée souhaite renouveler ses engagements en consolidant l'existant tout en innovant par de nouvelles actions. Conçu comme un outil d'approfondissement et de coordination de l'effort régional en faveur de l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, il intègre ces enjeux à la fois dans les politiques régionales et dans le fonctionnement interne de la collectivité.

En cohérence avec ce 1^{er} plan d'actions, la Région poursuivra en 2018 :

- **l'appel à projets** qui s'articule autour de deux volets, pour une réelle égalité professionnelle, et pour prévenir et lutter contre les violences sexistes ;
- le **dispositif "Génération Egalité"** qui consiste à organiser dans les lycées, les CFA, les Ecoles régionales de la deuxième chance, des actions d'information et de sensibilisation sur l'égalité, la déconstruction des stéréotypes, notamment au moment de l'orientation scolaire et professionnelle, la mixité des filières et des métiers, le respect mutuel, les conditions d'une vie affective et sexuelle égalitaires et l'accès à la contraception.

En 2018, le budget régional consacré à l'égalité femmes-hommes s'élèvera à **800 000 €**.

Les 15 actions prioritaires du 1^{er} Plan régional 2017-2021

- **Action n°1** : Agir en sensibilisant la jeunesse avec le dispositif « Génération Egalité »
- **Action n°2** : Soutenir les projets innovants pour l'égalité réelle femmes-hommes
- **Action n°3** : Promouvoir l'égalité filles-garçons dans les dispositifs régionaux en direction de la jeunesse
- **Action n°4** : Installer une nouvelle instance de concertation de la jeunesse paritaire et impliquée sur l'égalité femmes-hommes
- **Action n°5** : Mobiliser tous les leviers de l'orientation et de la formation pour atteindre une plus grande mixité dans les métiers et les formations
- **Action n°6** : Mettre en place des mesures spécifiques en faveur de la mixité filles-garçons dans l'apprentissage
- **Action n°7** : Inciter à l'entrepreneuriat et à la création au féminin
- **Action n°8** : Améliorer la connaissance du territoire sur les problématiques d'égalité femmes-hommes
- **Action n°9** : Elaborer une charte des bons comportements pour une prévention du sexisme dans les transports ferrés, routiers et scolaires
- **Action n°10** : Organiser chaque année un événement externe et des actions de sensibilisation en interne à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, le 8 mars

- **Action n°11** : Promouvoir la prise en compte de l'égalité femmes-hommes dans la communication interne, externe et par les partenaires régionaux
- **Action n°12** : Piloter en transversalité la politique régionale en faveur de l'égalité femmes-hommes
- **Action n°13** : Mettre en œuvre en interne une démarche intégrée de l'égalité femmes-hommes au sein des services
- **Action n°14** : Elaborer et mettre en œuvre un plan interne d'actions 2018-2021 en faveur de l'égalité professionnelle
- **Action n°15** : Utiliser le levier de la commande publique

A cette occasion, l'Assemblée plénière s'est également engagée à **signer la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale.**

Un plan d'actions qui amplifie la mobilisation pour l'égalité Femme-Homme

En 2017, dans le cadre de **l'appel à projets égalité Femme-Homme**, **287 000 €** ont été affectés au soutien de **46 projets sur l'axe « Pour une réelle égalité professionnelle : agir du lycée à l'entreprise Orientation-Formation-Emploi »** portant sur des actions de sensibilisation (dans les lycées, les CFA et les Ecoles régionale de la deuxième chance) et d'accompagnement en direction des entreprises qui promeuvent l'égalité professionnelle.

Par ailleurs, **21 projets** ont été accompagnés par la Région pour un montant total de **124 000 €** sur l'axe **« Pour prévenir et lutter contre les violences sexistes »**, via le soutien à l'accueil et l'accompagnement des personnes victimes de violences sexistes, aux actions de prévention des comportements violents et/ou menaçants et du harcèlement sexuel au travail, et plus globalement à la diffusion des bonnes pratiques en matière de prévention des violences et de harcèlement.

La 1^{ère} phase de déploiement du **dispositif « Génération égalité »** lancé à l'occasion du 8 mars 2017, journée internationale des droits des femmes, représente **648 séances réalisées de mars à juin 2017**. L'évaluation de ces séances réalisée à l'aide de questionnaires d'enquête auprès des élèves témoigne des premiers résultats positifs de la démarche. Ainsi, à l'issue de la séance, 83% des élèves savent expliquer ce qu'est un stéréotype de genre et 79% pensent qu'ils ont une influence sur les parcours scolaires.

Contact presse :

Frédéric NEUMAN : frederic.neuman@laregion.fr - Tél.: 05 61 33 53 39 // 06 19 45 88 18

Montpellier : presse-region@laregion.fr **Toulouse** : service.presse@laregion.fr